



Demande de reconnaissance patrimoniale d'un ascenseur mis en fonction avant 1958

Ce formulaire permet de lancer la procédure de reconnaissance de la « valeur historique » d'un ascenseur mis en service avant 1958 à destination de la sous-commission du fédéral en vue de la réalisation de travaux de mise en conformité conformément à l'arrêté royal du 9 mars 2009 relatif à la sécurité des ascenseurs et du 10 décembre 2012 modifiant les délais maximums autorisés pour cette modernisation.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Demandeur

.....

Objet de la demande

.....

Référence dossier

.....

Veuillez compléter la demande lisiblement, en lettres capitales,
et cocher les cases correspondant à votre choix.

Cadre 1 – Demandeur¹

Nom :	Prénom :
Rue :	n° : boîte :
Code postal :	Commune :
Téléphone :	GSM :
Courriel :	
Vous êtes : <input type="checkbox"/> propriétaire	
<input type="checkbox"/> syndic	
<input type="checkbox"/> entrepreneur	
<input type="checkbox"/> autre :	

Cadre 2 – Données de l'ascenseur

Adresse du bien où se trouve l'ascenseur	
Rue :	n° :
Code postal :	Commune :
Description technique ²	
Constructeur (marque) :	
Type (électrique, hydraulique, etc.) :	
N° de série :	
Date de mise en service :	
Nombre d'arrêts :	
Charge nominale (kg) :	
Nombre de personnes :	
Vitesse :	

¹ Ces données sont réservées à l'usage interne de l'administration et ne sont ni communiquées ni publiées.

² Données mentionnées sur la plaque dans la cabine et/ou sur l'analyse de risque ou rapport de l'ascensoriste.

Description visuelle

Gaine : ouverte fermée

Matériau :

Cabine :

Portes :

Boutons de commande :

Luminaire :

Matériau :

Machinerie :

Suivi du fonctionnement

Restaurations et/ou adaptations déjà réalisées sur l'ascenseur :

.....

SECT assurant l'inspection et éventuellement l'analyse de risque :

Firme d'entretien :

Cadre 3 – Annexes à fournir

Reportage photographique récent comprenant des vues de l'immeuble, son entrée, la situation de l'ascenseur, les portes palières, la cage d'escalier liée à l'ascenseur, la cabine et ses éléments décoratifs et techniques (luminaires, plaques, boutons d'appel, lambris, banquettes, vitraux, grille, etc.), et si possible de la machinerie.

Analyse de risque si elle existe

Cadre 4 – Accord

La copropriété marque son accord pour la publication éventuelle des photographies de l'ascenseur et des parties intérieures sur le site de l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic, la reproduction de ces documents étant signalée comme interdite dans le copyright.

Oui

Non

Le cas échéant, y a-t-il un auteur à mentionner pour le copyright de la photo ?

.....

Cadre 5 – Signature

Signature du demandeur	Date de la demande
.....

Formulaire à renvoyer à l'adresse suivante :

Agence wallonne du Patrimoine
Direction de la Coordination opérationnelle
Rue du Moulin de Meuse, 4
5000 Beez (Namur)

Renseignements :

Anne-Catherine DAWANCE
annecatherine.dawance@awap.be
081/20.58.51